PCF Section de Mantes-la-Jolie

Maison Mandela

9 rue Debeaumarché

78711 Mantes-la-Ville

A

Marie-Jeanne Gobert

Commission de médiation et de règlement des conflits

Conseil national du PCF

2 place du Colonel Fabien

75019 Paris

Le 23 avril 2025

Chers camarades de la Commission,

Depuis maintenant 13 ans, notre section est mise à l’écart du fonctionnement démocratique de notre parti par la direction départementale des Yvelines.

Cela s’est notamment traduit par l’absence totale d’informations à notre section, le refus de comptabiliser nos adhérents dans les effectifs, le refus de nous fournir le matériel électoral lors des élections (notamment la Présidentielle de 2022 et l’élection européenne de 2024) … le tout au nom de la non-reconnaissance de notre section décidée unilatéralement et sans même nous en avoir informés.

Malgré nos efforts et nos demandes répétées, le secrétaire départemental – Joël Jégouzo – reste sourd à toutes nos propositions.

C’est la raison pour laquelle, nous avons décidé de saisir la commission nationale des conflits afin que celle-ci puisse se prononcer.

Nous demandons :

* Que la non-reconnaissance de notre section (40 adhérents) soit annulée
* L’accès aux documents et tracts édités par la fédération ou le Conseil national
* Le droit de vote pour les adhérents cotisants à l’ADF78
* Le reversement du tiers de ces cotisations à notre section.

Nous nous tenons à la disposition de la commission nationale pour tout rendez-vous ou demande d’informations.

Recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles.

Pour la section de Mantes-la-Jolie, le secrétaire de section,

Marc Jammet

06 07 67 41 29

[marc.jammet@wanadoo.fr](mailto:marc.jammet@wanadoo.fr)

LE DEROULE DES FAITS

**ELECTION CANTONALE PARTIELLE JUIN 2009**.

* Pierre Bédier (LR), après avoir été rendu inéligible par décision de justice, perd son mandat de conseiller général.
* Sans aune nouvelle de notre fédération, nous organisons un vote de tous les adhérents de Mantes-la-Jolie.
* A l’ouverture de notre réunion, Joël Jégouzo se présente comme candidat.
* Le résultat du vote (dépouillé par Julien Iborra, le secrétaire départemental de l’époque que nous avions invité expressément) donne 87% à Marc Jammet et 13% à Joël Jégouzo.
* Trois jours après notre vote et à la veille du dépôt officiel des candidatures, le Conseil départemental sans tenir compte de notre vote désigne Joël Jégouzo comme candidat.
* Celui-ci est aussitôt soutenu par une association politique locale (DECIL – démocratie et citoyenneté locale) liée statutairement aux Verts locaux.
* Face à cette candidature – soutenue publiquement par la fédération du PCF – qui crée du désarroi chez nos électeurs (deux candidatures communistes ?) nous perdons 3% par rapport à l’élection cantonale de 2008 où nous avions réalisé près de 9%.

**1° JANVIER 2010. RE- CREATION DE NOTRE SECTION**.

* Nous informons la fédération que nous re-créons la section qui existait auparavant.
* Nous participons es-qualité à deux conférences départementales préparatoires à nos congrès nationaux.
* Nos délégués, reconnus par la fédération, votent à cette occasion.

**ELECTION CANTONALE PARTIELLE – JUIN 2013**

* Retour de Pierre Bédier qui fait annuler son inéligibilité.
* Nous désignons à nouveau Marc Jammet, conseiller municipal PCF de Mantes-la-Jolie et Joëlle Manant comme suppléante (qui a dirigé avec Marc, le comité Cœur-Hôpital-Mantes contre la fermeture de la cardiologie à l’Hôpital qui a rassemblé plus de 30.000 citoyens en soutien).
* Sans nous consulter, le secrétaire départemental des Yvelines apporte son soutien cette fois-ci à la candidate Décil-Verts contre le candidat désigné par les communistes de Mantes-la-Jolie.

**2014. LA FEDERATION COUPE TOUT CONTACT**.

* Depuis un an, elle ne nous reverse plus notre part de cotisations.
* Nous l’apprenons par hasard au moment où notre secrétaire de section, Armelle Hervé, se rend à la fédération pour remettre des cotisations.
* La majorité de nos adhérents décide de ne plus cotiser qu’à notre section.

**2014. ELECTION MUNICIPALE**

* Après avoir proposé une liste d’union de la gauche et le refus du PS et de « Décil-Les Verts » qui présentent chacun une liste, nous présentons une liste qui comporte pour moitié des citoyens et associatifs.
* Au deuxième tour, Décil-Verts refuse l’union de la gauche face à la droite, nous fusionnons sur la base de nos résultats avec la liste du PS. Nous conservons notre conseiller municipal communiste.
* La fédération reste aux abonnés absents pendant cette période après avoir annoncé publiquement qu’elle ne nous soutiendrait pas.

**2020. ELECTION MUNICIPALE**

* Décil-Les Verts ne présentent pas de candidature.
* Le PS tente de présenter une liste « droite-gauche » rassemblant Macronistes, Modem et PS. Cette liste est refusée par la Préfecture pour non-conformité.
* Nous présentons une liste PCF-Citoyens (Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie). Nous réalisons 22,4%, obtenons 4 élus municipaux (3 PCF) et un conseiller communautaire (PCF).
* La fédération alors que nous avons été les seuls face à la droite reste aux abonnés absents.

**ELECTION PRESIDENTIELLE – 2022**

* Nous décidons de soutenir et de mener campagne pour Fabien Roussel.
* La fédération refuse de nous fourni le matériel électoral.

**ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE – MAI 2022**

* La droite divisée provoque une élection municipale partielle. Nous proposons une liste d’union de la gauche.
* PS-Verts-LFI présentent une liste en refusant nos propositions. Elle obtient 10% des voix et deux élus (Un vert après qu’il ait démissionné du PS, une LFI qui rejoint la droite quelques mois après).
* La fédération des Yvelines soutient cette liste après une réunion d’une section locale voisine à laquelle participent 4 ( !) adhérents dont aucun ne réside à Mantes-la-Jolie.
* Les deux listes de droite en concurrence totalisent 87% des voix. Nous perdons tous nos élus.

**ELECTION EUROPEENNE – 2024**

* Nous menons campagne pour Léon Deffontaines.
* La fédération nous refuse à nouveau le matériel de campagne.

**DOCUMENTS JOINTS**

* 1 **Coupure de presse janvier 2014**
  + Le secrétaire départemental confirme publiquement que notre mise à l’écart est une décision politique
* **2. Courrier à Pierre Laurent – 2 janvier 2014**
  + Resté sans réponse
* **3. Courrier au secrétaire départemental – 14 avril 2016**
  + Resté sans réponse
* **4. Courrier de la secrétaire départementale – 11 juillet 2018**
  + Accuse réception de « l’adhésion de Marc Jammet », membre du PCF depuis janvier 1978, ex « Rédacteur-en-Chef d’Yvelines-Dimanche, membre du Bureau fédéral 78, collaborateur au CN ».
  + Refuse la cotisation d’Armelle Hervé, notre secrétaire de section, alors qu’elle surcotise (section et fédération) depuis plusieurs années.
* **5. Attestation de cotisation d’Armelle Hervé** (voir ci-dessus)
* **6. Courrier de Marc Jammet au trésorier départemental**. 21 février 2024
  + Il rappelle que sa cotisation 2022 a été enregistrée en « don » pour justifier ainsi sa non-convocation à une réunion décidant du soutien PCF à la municipale partielle alors qu’il est élu communiste depuis 20 ans et Président du groupe communiste et apparentés à Mantes-la-Jolie (4 élus sortants).
  + Le courrier est resté sans réponse
* **7. Tentatives de discussions avec la fédération** (septembre à décembre 2023)
* 8. **Tract Fabien Roussel imprimé par nos soins**
* 9. **4 pages Européennes imprimé par nos soins**

NOTRE SECTION.

40 adhérents

Blog : [www.pcfmanteslajolie.fr](http://www.pcfmanteslajolie.fr)

Groupe Facebook : 875 membres

Blog Marc Jammet : [www.marcjammet.fr](http://www.marcjammet.fr)

Groupe Facebook Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie : 2.700 membres.